



# changement de statut d'étudiant à salarié sans diplôme Français

Par **Ro9422**, le **17/02/2022** à **21:41**

bonjour, je suis arrivé en France en octobre 2020 dans le cadre d'un mastère spécialisé qui dure 15 mois ayant déjà un diplôme d'ingénieur de génie civil obtenu en 2018 en Tunisie.

à la fin de ma soutenance en décembre 2021 dans l'attente d'une attestation de réussite, j'ai eu un contrat de travail en CDI comme ingénieur génie civil au département des Ouvrages d'art (pont), j'ai commencé le travail avec bien évidemment une demande d'autorisation de travail que mon entreprise a demandé au ministère de l'intérieur..

j'ai pris fonction en janvier 2022 et le problème c'est qu'aujourd'hui le 17 Février 2022 mon école m'envoie la décision du jury de diplomation disant que je n'ai pas été admis car j'ai des modules d'enseignement inférieurs à 12/20 après rattrapages.

j'aimerais savoir si je peux tout de même continuer ma demande de changement de statut même sans diplôme Français.

Si quelqu'un a déjà vécu une situation pareille, bien vouloir faire un retour d'expérience.

merci